L'ÉPHÉMÈRE

MAGAZINE RÉALISÉ PAR LA PROMOTION ISFJ 2 A

N°1 Lundi 21 juin



LÉGISLATIVES : L'ASSEMBLÉE NATIONALE MISE À MAL



DOSSIER

SECOND TOUR DES LÉGISLATIVES : LA FRANCE SE DIVISE

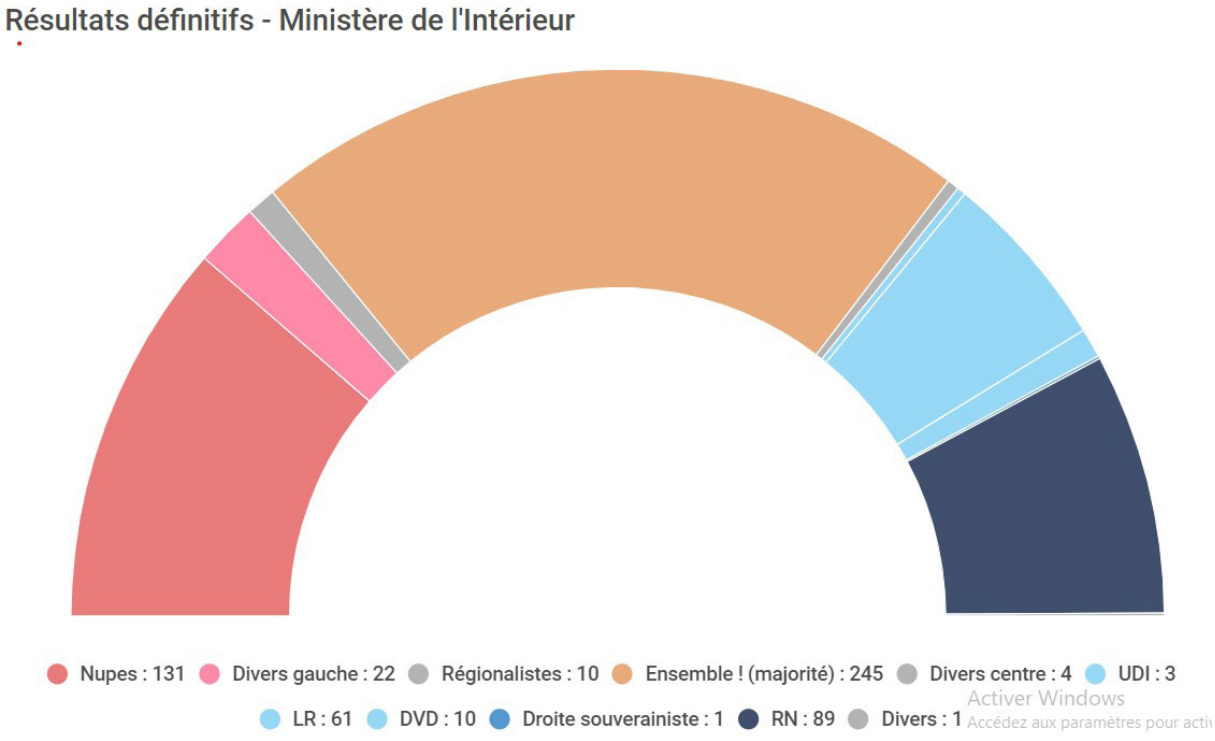


Entre la montée du RN, la NUPES qui fait office d'opposition à l'Assemblée Nationale et Macron qui perd les pleins pouvoirs, ces élections législatives ont été tout autant surprenantes qu'inquiétantes pour les citoyens français.

LES ENSEIGNEMENTS DU SECOND TOUR DES LÉGISLATIVES

Au terme du second tour des élections législatives, la coalition « Ensemble! » obtient une majorité relative à l'Assemblée nationale. La NUPES réussit le pari d'être la première force d'opposition au gouvernement, tandis que le Rassemblement National réalise une percée historique. Décryptage d'un chaos annoncé au Palais Bourbon.

Stéphane Sorhaindo - 4 979 signes



Le parti présidentiel n'avait déjà pas atteint la majorité absolue au premier tour, la tendance s'est confirmée au second. À en croire les résultats définitifs parus ce lundi, le groupe parlementaire « Ensemble! » a récolté 245 sièges à l'Assemblée nationale, contre 302 en 2017. La NUPES, coalition de gauche menée par Jean-Luc Mélenchon, devient la première force d'opposition avec 131 députés. Mais surtout, l'information principale vient d'une percée historique du Rassemblement National, qui passe de 8 représentants en 2017 à 89 aujourd'hui. Hors coalition, c'est le parti unique qui a investi le plus de députés au Palais Bourbon, derrière «Ensemble !».

Certains ministres LREM sous le gouvernement Borne ont été battus dans leur circonscription, comme Amélie de Montchalin, Justine Bénin, ou encore Brigitte Bourguignon. Cette dernière a même annoncé sa démission du gouvernement. La belle histoire de ces élections vient de Rachel Kéké. Figure de la grève contre Ibis Batignolles, cette ancienne femme de ménage fait son entrée à l'Assemblée nationale après avoir battu Roxana Maracineanu dans sa circonscription. Avec le recul, observer un tel découpage du prochain gouvernement laisse une interrogation majeure : la France est-elle gouvernable dans cette configuration ?

Entre abstention inédite et désaveu général

L'abstention record – 54% au second tour – montre un réel désaveu de la population envers sa classe politique. Le mouvement des Gilets Jaunes a longuement fragilisé le pouvoir en place. Les différentes affaires judiciaires sur fond d'agressions sexuelles (Darmanin, Abad), de frais de mandat injustifiés (Dubost, Pitollat) ont durablement choqué l'opinion publique. Les réformes (retraite, travail, santé), les prises de parole tantôt méprisantes (« *Les gens qui réussissent et les gens qui ne sont rien* »), tantôt embarrassantes (Schiappa qui cite le film « *Spiderman* » à l'Assemblée, Ndiaye et l'utilisation des masques au pic de la pandémie) ont achevé un travail de défiance générale envers la politique d'Emmanuel Macron. Cela a fini par profiter aux extrêmes, à gauche (et surtout) à droite.

Celle-ci trouve sa source dans la destruction des partis historiques en 2017. Alors que le PS et LR formaient une bipolarité historiquement solide, l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir a engendré une chute de popularité de ces partis. Aujourd'hui, le PS survit grâce à la coalition de la NUPES, tandis que LR a aujourd'hui moins de sièges qu'en 2017 : 74 députés encartés LR seront présents à l'Assemblée, contre 112 représentants cinq ans plus tôt. Les Républicains ont désormais moins de députés élus que le Rassemblement National. Autre facteur important, la liberté d'action de ce gouvernement à plusieurs têtes. La NUPES serait prête à bloquer la mise en place de certains projets de loi, si ceux-ci ne trouvent pas de satisfaction à leurs yeux. Les Républicains ont d'ores et déjà annoncé ne pas vouloir faire d'alliance avec « Ensemble! ». Cette cacophonie annoncée promet des séances particulièrement bruyantes au Palais Bourbon.

Une cacophonie imminente déjà vécue par le passé

L'instabilité gouvernementale actuelle rappelle celle de la IVème république. Entre 1947 et 1958, 22 gouvernements se sont succédé en 12 ans seulement. Des mouvements de contestation populaire ont eu lieu, comme la montée du poujadisme sur fond antiparlementaire et nationaliste. Afin de lutter contre cela, une coalition à gauche composée de socialistes et de républicains populaires avait été mise en place. Cette dernière s'est divisée plus tard pour des divergences sur la politique économique et sociale à mener. Il a fallu attendre l'investiture du général de Gaulle et le vote des pleins pouvoirs le 2 juin 1958, pour enfin repartir de l'avant avec une seule voix. C'est ainsi qu'est née la Vème république.

Entre une montée des extrêmes, une opinion publique qui désavoue la majorité et un conflit armé qui entrave le développement économique et social du pays, il sera très difficile de partager sereinement des idées et des projets de loi à l'Assemblée nationale dans cette configuration. Si on en croit l'Histoire, tout est réuni pour qu'une VIème république naisse prochainement au beau milieu de ce chaos politique annoncé. L'Assemblée risque même d'être redéfinie, si tout le monde ne se met pas d'accord sur un projet en commun. Et l'hypothèse d'une dissolution prochaine de l'Assemblée parait plausible, tant la configuration désormais actuelle semble vouée à l'échec. ●